

# Formation des maîtres

## De quelques inepties et de quelques fourvoiements

Alain Beitone

Formateur associé à l'IUFM d'Aix-Marseille

Février 2009

*« On ne peut pas se contenter d'être «contre»,  
avec les conservateurs de tout acabit,  
des alternatives doivent pouvoir émerger »*

Philippe Corcuff

**Piètre université à défendre**

Charlie Hebdo, n° 589, 1<sup>er</sup> octobre 2003

### 1/ Oui au recrutement des enseignants au niveau du master

Un médecin est recruté au niveau bac + 11 ou au niveau bac +13. Un avocat est recruté au niveau bac +7. Et certains aujourd'hui s'opposent au recrutement des enseignants à bac +5. Faut-il que nous exercions un « petit métier » pour que l'on trouve qu'un recrutement au niveau licence est encore bien suffisant. Et pourquoi ne pas revenir au recrutement des instituteurs au niveau du DEUG ? Du bac ? Du brevet supérieur ?

Dans les mobilisations en cours, nombreux sont ceux qui dénoncent la « mastérisation » de la formation. Certes, dès que l'on s'étonne, on nous explique qu'il s'agit d'être contre cette mastérisation là et pour une autre mastérisation. Oui mais laquelle ? Silence total ! Et si les choses étaient si claires, pourquoi le mot d'ordre des manifs et des AG ne serait-il pas « Pour une autre mastérisation » ? Car ce que l'on entend c'est « Non à la mastérisation ». Certains réclament le report de la réforme. Mais au service de quelle conception de la formation ? On ne le sait pas. D'autres, plus honnêtes sans doute, réclament le « retrait de la réforme ». Pour en revenir au statu quo ante donc. La situation actuelle est-elle si favorable ?

**Certes, et comme toujours, un gouvernement réactionnaire et brouillon impose à la hussarde une réforme surdéterminée par la volonté de réaliser des économies budgétaires (suppression du traitement des PCL2). Mais à la confusion organisée du gouvernement, faut-il opposer la confusion des revendications et l'absence de clarté quant aux objectifs que l'on poursuit ?**

## **2/ Oui à une véritable formation professionnelle universitaire des enseignants**

Aujourd'hui, au sein des universités, de nombreuses formations professionnelles sont organisées. Les facultés de médecine assurent une formation professionnelle au sein de laquelle, dès la 4<sup>ème</sup> année, les étudiants, articulent (en étant rémunérés) le travail de terrain à l'hôpital et la formation théorique. De nombreuses écoles d'ingénieur, de management, de journalisme, etc. existent au sein des universités, la formation y est conçue et mise en œuvre dans la perspective de l'exercice du métier en articulant les apports de la recherche fondamentale et appliquée et les savoirs professionnels. **Pourquoi le métier d'enseignant est-il le seul auquel on conteste la nécessité et la possibilité d'avoir une école de formation interne à l'université, spécifique quant aux savoirs qu'elle transmet et à la profession à laquelle elle prépare<sup>1</sup> ?**

Car c'est bien de cela qu'il s'agit aujourd'hui. Ceux (de droite mais aussi de gauche) qui ont toujours contesté l'existence et la légitimité des IUFM, tirent partie de la situation pour mettre à mort ces instituts dont ils se sont toujours moqués<sup>2</sup>. Certains en effet « exigent » que la formation des maîtres du second degré se limite à la préparation d'un master recherche<sup>3</sup>. Comme si le fait de se spécialiser sur une question, nécessairement très pointue, en histoire, en philosophie ou en mathématiques, permettait d'acquérir les compétences (y compris les compétences disciplinaires) nécessaires pour enseigner. Nous savons qu'il n'en est rien. Pas seulement car le métier d'enseignant est un métier qui s'apprend et qu'il existe des savoir-faire professionnels à acquérir (comme quand on se prépare à devenir avocat, médecin, architecte, ingénieur, etc.). Mais aussi parce que **les savoirs académiques eux-mêmes doivent être retravaillés dans la perspective de leur enseignement à des publics scolaires**. Bien mieux, nous savons que des savoirs nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant ne sont jamais abordés dans les formations de licence. Et pas seulement en ce qui concerne les professeurs des

---

<sup>1</sup> Encore une fois, personne ne conteste l'existence des Instituts d'études judiciaires qui préparent à la profession d'avocat ou l'existence des nombreux masters professionnels qui préparent aux métiers de la banque, de l'assurance, du tourisme, de la gestion des ressources humaines, de l'agronomie, etc.

<sup>2</sup> Sur l'hostilité des « rétroprogressistes » à la didactique, voir l'indispensable article d'Yves Chevillard.

[http://www4.ujaen.es/~aestepa/TAD\\_II\\_fr/Axe\\_1\\_YC\\_Education&Didactique2007.pdf](http://www4.ujaen.es/~aestepa/TAD_II_fr/Axe_1_YC_Education&Didactique2007.pdf)

<sup>3</sup> Encore s'agit-il seulement des disciplines « nobles » du second degré. Car qui se soucie de la formation des professeurs de lycées professionnels ? Au demeurant, certaines universités n'ont pas hésité à proposer aux IUFM de conserver la formation des professeurs des écoles et des professeurs de lycées professionnels, elles-mêmes récupérant la formation des professeurs de lycées et collèges. Ce que l'on cherche à reconstruire c'est la situation antérieure aux IUFM. Celle où l'université se limitait à délivrer des savoirs académiques et où les professeurs recevaient une « formation professionnelle » sur le tas dans le cadre des CPR et à grand renfort de « compagnonnage ». Cette conception est, au sens littéral du terme, réactionnaire. Certains, tels les émigrés de la Révolution française, n'ont rien appris et rien oublié et veulent en revenir à l'Ancien régime d'avant les IUFM.

écoles, mais aussi pour les professeurs des disciplines traditionnelles du second degré. Un professeur d'histoire peut avoir à enseigner des questions (l'histoire des religions en 6ème et en 5ème par exemple) qu'il n'a jamais étudiées (ou jamais complètement<sup>4</sup>). Le but de l'IUFM n'est donc pas de donner un vague verni pédagogique ou didactique aux futurs enseignants pour lesquels on suppose que le master disciplinaire a réglé l'acquisition des savoirs académiques nécessaires à l'exercice de leur métier. **L'IUFM est (doit être) une école professionnelle où l'ensemble des savoirs (disciplinaires, didactiques, pédagogiques, institutionnels, épistémologiques, etc.) doivent être enseignés et faire l'objet d'une appropriation réflexive par les enseignants en formation** (du premier degré et de toutes les disciplines du second degré).

Or cet objectif ne se heurte pas seulement aux thèses des composantes les plus conservatrices de la droite nostalgique du lycée napoléonien. Il se heurte aussi à une partie de la gauche universitaire curieusement hostile à la pédagogie et à la didactique, curieusement élitiste, furieusement corporatiste, qui ne voit dans les IUFM que des organes à dépecer pour récupérer des heures et des postes et surtout récupérer un public pour justifier l'existence de certains masters désertés par les étudiants.

**Prendre prétexte aujourd'hui d'une unité dans la dénonciation de la politique de Sarkozy-Darcos-Pécresse et faire semblant d'ignorer les divergences profondes qui existent quant à la conception du métier d'enseignant, c'est, de la part de certains formateurs des IUFM, une politique de gribouille, un aveuglement ou, pire, une complicité avec ceux qui veulent détruire les IUFM<sup>5</sup>.**

### **3/ Oui à des IUFM, écoles internes des universités, responsables de la formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degré**

Aujourd'hui, ce qui nous menace, si on reste inerte face aux manœuvres en cours, c'est la disparition pure et simple des IUFM et une régression spectaculaire par rapport aux acquis laborieusement construits au sein des

---

<sup>4</sup> Par exemple un étudiant peut avoir étudié tel aspect du christianisme, mais pas l'islam et le judaïsme ou l'inverse. Cela est vrai dans la plupart des disciplines scolaires. Au gré du choix de ses diverses unités d'enseignement de licence, un professeur de lycée ou de collège en mathématiques ou sciences physiques peut n'avoir jamais rencontré ou traité de façon approfondie les savoirs qu'il devra enseigner. Plus les disciplines scolaires sont larges, plus cela a des chances de se produire. Un professeur de SES formé en sciences économiques ignore à peu près tout de la sociologie et de la science politique qu'il devra pourtant enseigner. De même pour un professeur de STG qui est juriste de formation à propos de l'économie et de la gestion, etc.

<sup>5</sup> La confusion est à son comble quand on met dans la même plateforme l'exigence du retrait de la « mastérisation » et celle du retrait du décret relatif au statut des enseignants chercheurs. C'est de la vente groupée ! Il faudrait refuser la mastérisation si l'on trouve que le statut des enseignants chercheurs remet en cause la liberté de la recherche !!!

instituts en matière de formation professionnelle des enseignants. Pourquoi en sommes-nous là ? La responsabilité n'en incombe pas principalement au gouvernement. La conférence des directeurs d'IUFM et la conférence des présidents d'universités ont obtenu que l'intégration des IUFM aux universités se réalise dans des conditions favorables. Le statut d'école interne offre de nombreuses garanties aux IUFM. Mais rien n'est assuré. Pour que les IUFM continuent à se développer au sein des universités, il faudrait que la « communauté universitaire » appuie la démarche des IUFM et la renforce ; or nous en sommes loin. De très nombreux lobbies universitaires (au nom bien sûr de la défense des savoirs, fétichisés pour l'occasion) s'opposent au maintien et au renforcement d'une formation professionnelle universitaire des enseignants. Des formations qui existaient au sein des IUFM (et qui méritaient sans doute d'être approfondies et améliorées) sont purement et simplement détruites au motif de l'exigence d'un master disciplinaire. Il n'y a là aucune fatalité. Un autre scénario (soutenu par d'autres universitaires et notamment des présidents d'universités) est possible : il consisterait dans la mise en œuvre d'une stratégie coopérative entre les IUFM et les autres composantes des universités sur la base du respect de la compétence spécifique des IUFM. Malheureusement il ne semble pas que ce scénario ait beaucoup de chances de l'emporter. Certains de ceux qui demandent un moratoire réclament en réalité du temps pour s'assurer de la destruction des IUFM. **On peut dire que le gouvernement a fait preuve d'une redoutable habileté. Malgré les demandes pressantes des ultras de la droite, il n'a pas supprimé les IUFM, il les a intégrés aux universités et a laissé certains universitaires conservateurs (de droite et de gauche) se charger de la liquidation de ces lieux de formation qui n'ont cessé d'être brocardés.**

#### **4/ Oui, à une véritable formation professionnelle en alternance**

Les formations professionnelles, tant au sein des universités que dans les grandes écoles (dont certaines sont intégrées aux universités), pratiquent déjà très largement des formations en alternance. Certes, l'alternance dans l'enseignement présente des particularités (elle ne peut pas se réaliser pendant les vacances universitaires !!!!), mais il n'y a là rien d'insurmontable. Rien en tout cas qui justifie le refus de la formation des enseignants dans le cadre d'un master. **Il s'agit au contraire d'exiger du ministère la création des conditions permettant de mettre en place les stages et de les intégrer à la formation.** Il faut aussi poser avec force la question du fonctionnement de l'année qui suit la réussite au concours. Il n'est pas question d'accepter que

cette année se limite à un compagnonnage et à quelques « conférences pédagogiques » organisées par l'inspection. Les IUFM doivent être partie prenante de l'entrée progressive dans le métier et de la formation continue. Leur intégration à l'université pourrait être l'occasion de réaliser encore plus efficacement cette tâche (sous réserve de l'adoption du scénario coopératif évoqué plus haut).

## **5/ Oui à de véritables concours de recrutement d'enseignants**

L'idée de recruter les enseignants des lycées et collèges sur un programme qui est celui des lycées et collèges ne semble pas déraisonnable. C'est d'ailleurs une pratique ancienne dans certaines disciplines (en SES par exemple). Aujourd'hui, on entend certains s'indigner de cette solution, ils affirment que cela coupera l'enseignement secondaire de la recherche, ils y voient une victoire de la pédagogie et de la didactique, une baisse du niveau de recrutement (le CAPES deviendrait un super bac affirment certains). Mais c'est évidemment l'inverse, les candidats vont devoir faire preuve d'une culture plus large correspondant à ce qu'ils vont enseigner et l'adjonction de questions portant sur l'épistémologie et l'histoire des disciplines enseignées me semblent aller aussi dans le bon sens.

L'enjeu de l'heure ne me semble donc pas de défendre une conception ancienne qui faisait du CAPES un sous-produit de l'agrégation. **L'enjeu c'est de demander une augmentation significative du nombre de postes aux concours afin de lutter contre la dégradation des conditions d'enseignement et la précarisation d'enseignants non-titulaires toujours plus nombreux.**

Il est vrai qu'un danger existe, celui de la disparition des concours et de leur remplacement par des recrutements locaux. Outre que nous n'en sommes pas encore là, il n'est pas vrai que le recrutement au master serait plus propice à cette évolution néfaste que le recrutement au niveau de la licence. Il faut donc une plateforme qui exige à la fois une vraie formation professionnelle au niveau master et le maintien de concours nationaux de recrutement<sup>6</sup>.

## **6/ Oui à une vraie politique de pré-recrutement et de financement de la formation des maîtres**

L'un des objectifs du gouvernement est d'économiser le coût de 20 000 postes environ. Cette mesure va avoir un effet particulièrement néfaste sur le plan social. Alors que les lauréats des concours étaient rémunérés, la deuxième année de formation sera à la charge des étudiants et des familles

---

<sup>6</sup> Cela renvoie au débat plus large de la défense de la fonction publique de carrière et, au-delà, de la défense des services publics.

ce qui pénalisera les étudiants les plus modestes. La riposte à cette nouvelle mesure antisociale n'est pas la dénonciation de la « mastérisation ». Il faut exiger :

- Le rétablissement d'un pré-recrutement au niveau L2 sur critères sociaux et universitaires ;
- La mise en place d'un nombre significatif de bourses sur critère social pour les étudiants des masters conduisant aux métiers de l'enseignement.

**En résumé, le mouvement actuel contre la mastérisation des concours me semble reposer sur des bases contestables. Loin de poser les vrais enjeux de la formation des maîtres, il se réfugie sur une posture défensive et protestataire. On peut comprendre que face aux multiples attaques gouvernementales, une attitude purement défensive et la recherche d'une unité à tout prix constitue une tentation. Mais en réalité, sous prétexte d'efficacité de la mobilisation, on se prépare ainsi à des lendemains qui déchantent et on évite de poser les questions cruciales qu'il faut résoudre à court terme si l'on veut sauver les IUFM.**